

## Formulaire d'adhésion

**Vous souhaitez vous informer, être conseillé et défendre la détection responsable en tant qu'indépendant ?**

→ La cotisation annuelle est de **20€**



**Votre association est déjà fédérée à la FNUDEM ?**

→ La cotisation annuelle est de **7€**



Cette cotisation vous ouvre droit à une **assurance COVEA RISK®** qui couvre les risques liés à la découverte d'engins de guerre, à condition de ne pas les avoir manipulés ( transport, démontage ...) ainsi que les risques encourus sur des chantiers officiels de fouilles. Vous bénéficiez également d'une **assurance protection juridique de base**, d'un accès à la **partie membres du forum** et d'un accès à la **partie membres du Cloud** de la fédération pour vous tenir informés.



Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone(s) : ..... E-mail : .....

Détecteurs ( modèle ) : ..... Années d'expérience : .....

Etes-vous membre d'une association : Oui / Non. Si oui, laquelle ? .....

Hobbies : .....



Ces données figureront dans nos fichiers informatiques et ne sont pas accessibles à des tiers.  
Conformément à la loi informatique et libertés, vous pourrez en demander la modification ou la suppression à tout moment.

Ce formulaire d'adhésion est à renvoyer à :

La FNUDEM partenaire de



**M. Jean Claude MOFROY**  
Trésorier FNUDEM  
4, rue de l'ouest  
10300 SAINTE SAVINE

La FNUDEM partenaire de



→ Accompagné de votre chèque de règlement libellé à l'ordre de la : FNUDEM  
( A partir du 1<sup>er</sup> décembre, la cotisation est à valoir sur la totalité de l'année suivante )

L'utilisation d'un détecteur de métaux à des fins archéologiques ou historiques nécessite l'obtention d'une autorisation préfectorale délivrée par la Préfecture de Région ( Service Régional d'Archéologie ).  
Ensemble, respectons le Code du Patrimoine, Article(s) L542. de février 2004